

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt six
en exercice : 14 le vingt trois février à dix-neuf heures
présents : 12 le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
votants : 14 s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2026

Date d'affichage : Présents : DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe,
GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine,
MORDEL Michel, CLEMENT Christelle, LEMETAYER Dominique, AUCLAIR
Thierry, TOSTIVINT Sébastien, LEMARCHAND Christophe.
26 février 2026 Absents excusés : GIBLAINE Jean (procuration à LEMARCHAND Christophe),
GABORIEAU Cédric (procuration à HAQUIN Mickaël)
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

N° 2026/02/01 : Présentation des Comptes financiers uniques : Affectation des résultats 2025

Le document intitulé « Comptes financiers uniques 2025 / Débat d'orientations budgétaires » est remis à chacun des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Mickaël HAQUIN informe l'assemblée qu'en raison d'un problème technique affectant la Direction Générale des Finances Publiques, les CFU (comptes financiers uniques) définitifs n'ont pas pu être signés par le comptable public. De ce fait, ils ne peuvent pas être votés par le Conseil Municipal.

Les CFU ainsi que les résultats de l'exercice 2025 ont cependant été vérifiés et ressortent sans anomalies, par conséquent ils sont présentés à l'assemblée délibérante.

Un focus est fait sur certains points notamment :

- L'évolution des consommations d'électricité depuis 2020 :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h
Ecole vestaires	37 667	48 359	45 428	47 254	39 100	44 889
Mairie et associations	13 736	15 977	12 661	13 037	9 492	11 405
Salle polyvalente	32 378	45 088	29 407	26 888	23 500	29 698
Eclairage public	27 320	29 686	27 187	17 943	18 330	18 879
Parties communes	618	608	617	324	633	616
Sainte Anne					2 496	2 970
	111 719	139 718	115 300	105 446	93 551	108 457

- L'évolution du coût de l'électricité entre 2022 et 2026 : Prix en € du MWh (heures pleines en saison haute)

	2022	2023	2024	2025	2026
Ecole et mairie	184.18	607.44	210.48	92.12	90.32
Salle polyvalente	183.94	631.97	209.04	96.68	95.67

- L'évolution des dotations de l'Etat depuis 2018

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Dotation élu local	3 322.00	3 320.00	3 284.00	3 133.00	3 129.00	3 135.00	3 030.00	2 972.00
Dotation forfaitaire	101 314.00	102 024.00	103 161.00	103 018.00	102 021.00	101 066.00	100 743.00	100 743.00
DSR (péréquation)	36 602.00	36 669.00	34 948.00	29 831.00	28 878.00	28 515.00	28 070.00	27 938.00
DSR Cible	28 278.00	56 556.00	56 978.00	56 058.00	50 020.00	45 539.00	0.00	0.00
D. Nat Péréqua	17 392.00	18 490.00	18 914.00	20 090.00	18 999.00	20 064.00	17 290.00	15 086.00
Total DGF	183 586.00	213 739.00	214 001.00	208 997.00	199 918.00	195 184.00	146 103.00	143 767.00

Monsieur HAQUIN précise que le vote des comptes financiers uniques et le vote de l'affectation des résultats seront soumis au Conseil Municipal lors de la séance du vendredi 13 mars 2026.
L'assemblée prend acte de ces informations.

N° 2026/02/02 : Débat d'orientations budgétaires 2026

Monsieur Mickaël HAQUIN présente l'articulation du budget communal, les prévisions en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement, lesquelles sont détaillées dans les documents remis à chaque Conseiller Municipal (voir document annexe).

Il précise que ces prévisions peuvent être modifiées au cours de l'année par des décisions modificatives de crédits.

Les prévisions de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement sont étudiées, et des précisions sont apportées sur certains points, notamment à chaque fois qu'un membre de l'assemblée délibérante en fait la demande.

Après avoir pris connaissance des différentes prévisions budgétaires pour le budget général et les budgets annexes, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable à ces propositions qui pourront être amendées lors du vote du budget primitif en fonction d'éléments non encore connus à ce jour (dotations de l'Etat, bases d'impositions locales).
- Autorise la fongibilité des crédits, c'est-à-dire que Madame le Maire est autorisée à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant à signer tout document s'y rapportant.
- Décide de reconduire les réfections des loyers :
 - pour l'épicerie, soit un loyer de 179.28 € H.T. pour l'épicerie (- 350 € de réfaction et - 145.84 € pendant 24 mois pour l'achat des réfrigérateurs)
 - pour le restaurant soit un loyer de 250 € (350 € - 100 € de réfaction).

Le vote du budget aura lieu le vendredi 13 mars 2025 à 19h.

N° 2026/02/03 : Participation financière à l'OISCL pour le "Culture Tour Du Guesclin"

Madame le Maire informe l'assemblée que l'Office intercommunal des sports et de la Culture (OISCL) mène un projet associatif afin de développer l'accès à la culture sur le territoire. L'objectif de ce projet associatif est double :

- Créer un projet de territoire mettant en avant culture et territoire ;
- Créer une forme de récurrence pour fidéliser et promouvoir en nombre.

L'objectif consiste à programmer un évènement par mois et par commune (de l'ancienne communauté de communes du pays de Du Guesclin) permettant de proposer aux habitants du territoire neuf animations ou évènements par an. Ces manifestations sont ouvertes à tous.

Une partie du budget est allouée par l'OISCL puisque intégrant son projet associatif, arrêté à 4 000 € pour l'année 2026.

Sur suggestion de la commission culture, l'OISCL propose aux communes de participer et ainsi de promouvoir la culture pour ses habitants en subventionnant à hauteur de 0.50€ /habitant ce projet soit, pour la commune de Mégrit : 417 € (834 habitants).

Après en avoir délibéré, l'assemblée émet un avis favorable à cette demande et décide le versement d'une subvention de 417 € pour ce projet en 2026.

N° 2026/02/04 : Rythmes scolaires à compter de la rentrée 2026 - 2027

Madame le Maire informe l'assemblée que le prochain Conseil d'école du RPI aura lieu le mardi 24 mars à 18h à Mégrit. A cette occasion, il sera proposé de renouveler les horaires de classe à Mégrit pour les rentrées 2026, 2027, 2028 tels qu'ils sont actuellement :

- Sur des semaines de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Pause méridienne réduite de 10' pour les raisons suivantes :
 - Cela permet de terminer 10' plus tôt à Mégrit le soir et de faire partir le car 10' plus tôt vers les autres communes du RPI.
 - Il n'est pas possible de démarrer l'école à 8h50 à cause du transport scolaire (le fait d'être en RPI est une difficulté supplémentaire dans l'organisation de l'école)
 - La plupart des enfants concernés par cette demande font une sieste l'après-midi donc leur temps de pause est conservé.
 - Le bénéfice de ce changement d'horaires comparé aux 10' de moins de pause méridienne est incontestable pour les enfants. Le rythme de l'enfant en fin de journée est à prendre vraiment en compte.

L'assemblée, après en avoir délibéré émet un avis favorable à la demande de dérogation pour maintenir les horaires de classe sur 4 jours par semaine avec une pause méridienne réduite de 10' pour les rentrées 2026, 2027 et 2028.

N° 2026/02/05 : Subvention à l'association du Comice Agricole du pays de Du Guesclin

Madame le Maire informe l'assemblée que l'association du comice du pays de Du Guesclin sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention avant le 30 juin.

Elle rappelle que les subventions communales sont versées au cours du dernier trimestre de l'année en cours mais invite l'assemblée à se prononcer dès maintenant sur le vote de la somme demandée : 0.47 € / habitant soit $834 * 0.47 = 391.98$ €

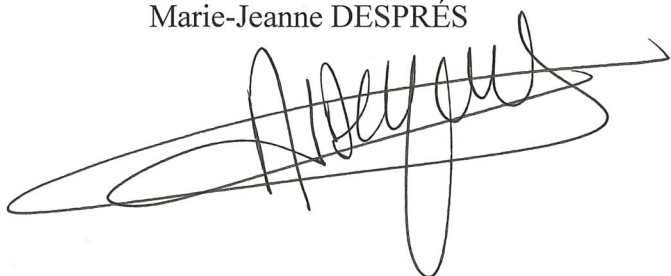
Après en avoir délibéré, l'assemblée émet un avis favorable pour l'attribution de la somme de 391.98 € à verser avant le 30 juin.

N° 2026/02/06 : Permanences pour les élections municipales

Le tableau suivant est proposé à l'assemblée pour les heures de permanence du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

	Président/ Vice-Président	Titulaires
8H00 – 10H30	Philippe CLEMENT	Christophe LEMARCHAND Anne- Christine HENRY
10H30 – 13H00	Marie-Jeanne DESPRÉS	Cédric GABORIEAU Stéphane PERTUISEL
13H00 – 15H30	Mickaël HAQUIN	Thierry AUCLAIR Sébastien TOSTIVINT
15H30 – 18H00	Fabienne GUICHARD	Dominique LEMETAYER Christelle CLEMENT Michel MORDEL

La Présidente,
Marie-Jeanne DESPRÉS




La Secrétaire
Anne-Christine HENRY

